

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 15 mars 2019 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

Mme Jocelyne Nélain, membre du CE

M Brice Hardy, secrétaire du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation des procès verbal des 3 dernières réunions.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Point sur la désinscription de la mutuelle et la rétroactivité trimestrielle annoncée.
4. Information relatives à la participation aux résultats.
5. Point sur l'avancement du processus électoral (envoi syndicat, accord pré-électoral...)
6. Projet de repas en avril (date, thème)
7. Point économique à fin janvier 2018 et éventuels commentaires.
8. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal de la réunion du 23 novembre 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

III. Approbation du procès verbal de la réunion du 21 décembre 2018.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

IV. Approbation du procès verbal de la réunion du 21 décembre 2018

Ce point est différé à la prochaine réunion

V. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement

- MLK passera à temps plein à compter du 01/04
- Pas de remplacement de LXP pour le moment, DAM assurera le contrôle d'entrée avec PAC en renfort pour les produits simples.

VI. Point sur la désinscription de la mutuelle et la rétroactivité trimestrielle annoncée.

Les salariés concernés sont invités à se rapprocher de FRR.

VII. Informations relatives à la participation aux résultats.

Il y aura une participation aux résultats en 2019, dont le montant sera défini fin mars et annoncé en réunion DUP en avril.

VIII. Point sur l'avancement du processus électoral (envoi syndicat, accord pré-électoral...)

L'invitation des syndicats devra être effectuée le 26/3 (délai légal 2 mois) et le protocole pré-électoral rédigé 45 jours avant le scrutin. Ce dernier définira le nombre de collèges et d'élus par collège.

IX. Projet de repas en avril (date, thème)

Jeudi 25 avril, créole

X. Point économique à fin février 2019 et éventuels commentaires.

Cf document en annexe, pas de commentaires.

XI. Questions diverses

- La direction envisage de géolocaliser les véhicules de la société, une étude sera menée en ce sens
- Une vidéo SUMA – Distrame sera tournée par Canal32, avec le concours de PHD et LRB

XII. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XIII. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le 26 avril 2019 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

